

DE : M. Dominique BOHUON - 26 B rue de la Paix - 35800 DINARD
N° SS : 1.49.06.35.245.017.03.

A : son Médecin Traitant, le Docteur Marc DUVAL - 1 Avenue Edouard VII - 35800 DINARD, Tel : 02.99.16.38.38.

DIRECTIVES ANTICIPÉES A MON MEDECIN-TRAITANT

pour mon « Maintien à Domicile » le plus et le plus longtemps possible.

Je soussigné, ici exprime mes Directives Anticipées à mon Médecin-Traitant qui les accepte :

Au fure et à mesure que nécessaire, de mettre en œuvre tout le dispositif français pour mon « maintien - donc autonomie - à domicile » le plus longtemps possible, et réduire à leur strict minimum la durée des Hospitalisations en Etablissement Hospitalier qui me seraient nécessaires.

donc me prescrire au fure et à mesure qu'il est constaté une perte d'autonomie, et avant d'envisager mon placement en quelque nouvel Etablissement même de Soins de Suite et de Réadaptation (S.S.R.).

- les équipements à domicile (tels que, Coussin anti-escarre, Fauteuil roulant Confort, Lit médicalisé, déambulateur 3 roues réglables en largeur pour donner accès à Salle de bain WC, Fauteuil roulant Salle de bain WC ...)
- et « soins infirmiers à domicile » correspondants,
 - dans leur forme légale : Arrêté du 28 juin 2002 Chapitre 1^{er} - Article 11 - « Soins infirmiers à domicile pour un patient, quel que soit son âge, en situation de dépendance temporaire ou permanente » :
 - D.S.I. (Démarche de Soins Infirmiers) devant comprendre :
 - « l'ensemble des actions de soins liées aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie, visant à (1) protéger, (2) compenser, (3) restaurer (4) maintenir mes capacités d'autonomie ... dans mon cadre de vie familial et social » / mon domicile.

Je demande aussi à être systématiquement tenu à jour de mon « Dossier Médical » et de « la totalité de mes D.S.I. ».

Ces Directives - modifiant et annulant toutes mes Directives antérieures - devant rester en vigueur jusqu'à mes Directives contraires à une date ultérieure et faites dans la même forme.

POUR VALOIR CE QUE DE DROIT.

FAIT A DINARD CE 18 FEVRIER 2015, EN 3 (TROIS) EXEMPLAIRES ORIGINAUX,

- 2 (deux) m'étant remis dont 1 (un) que je pourrai produire ou déposer pour Enregistrement à « l'Association des Aidants pour l'Autonomie des Aidés (AAAA), www.quatre-A.org »,
- et 1 (un) remis à mon Médecin-Traitant, pour être systématiquement intégré à mon Dossier Médical.

M. Dominique BOHUON

Son Médecin-Traitant : le Docteur Marc DUVAL
(mention manuscrite : bon pour acceptation)



Bon pour acceptation

Dr Marc DUVAL
1 Avenue Edouard VII
35800 DINARD
Tél. : 02 99 16 38 38
Séc. Soc. 35 1 03604 1